

## Demande de renseignements sur lesimpots froncier

Par marojo, le 28/05/2009 à 20:01

Bonjour,

je voudrais poser une question

mes grands parents m'ont une donation d'une une maison ils avaitent gardé l'usufruits ils sont décédés l'un en 2002 et l'autre 2003 j'ai envie de vendre cette maison la question est vais je payer des impots fronciers avec le relicat car je n'ai jamais payer

Sachez que cette maison se trouve aux antilles

merci pour votre réponse